

Recommandations pour la gestion de votre jument destinée à l'élevage



Détention optimale, mouvement et affouragement corrects

- mouvements quotidiens et réguliers, parc
- éviter un stress excessif
- hygiène du fourrage et apport énergétique équilibré
- contact visuel et olfactif avec un étalon ou un hongre le plus fréquemment possible

Vaccination contre l'influenza (grippe équine), le tétanos et l'avortement à virus

Influenza:

- immunisation de base: 2 vaccins à 21 – 92 jours d'intervalle/ chevaux nés après le 1.1.2013 : 3^{ème} injection dans un intervalle de temps de 6 mois + 21 jours (selon FSSE).
- rappel annuel, ou encore mieux, tous les 6 mois en début de saison avant la première saillie et 1 mois avant de mettre bas
- pas de vaccination les 4 premiers mois de gestation

Tétanos :

- immunisation de base: 2 vaccins à 21 – 92 jours d'intervalle
- vaccination de rappel après une année et des rappels tous les 2 à 3 ans

Avortement à virus (Herpès type I):

- immunisation de base: 2 vaccins à 4-6 semaines d'intervalle
- vaccination les 5^e, 7^e, et 9^e mois de gestation

Vermifugation

- 2-4 vermifuges par an, après examen coprologique
- pas de vermifuge pendant les 4 premiers mois de gestation
- hygiène du parc

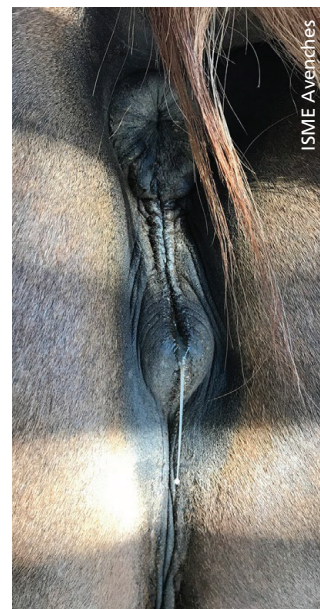
Détermination du cycle

- affûtage régulier avec un étalon, evtl. examen par le vétérinaire

Écouvillons de la matrice

a) MCE = La métrite contagieuse équine

Symptômes:	Etalons: asymptomatiques	Juments: inflammation de l'appareil génital quelques jours après la saillie; écoulement vaginal liquide, inodore et gris-argenté, qui peut aussi être purulent; plus tard, la jument devient porteuse asymptomatique de la bactérie, qui est localisée dans l'utérus ou le clitoris, et reste souvent stérile en l'absence d'un traitement.
Transmission:	Infection bactérienne de contact: transmission par la saillie et l'insémination artificielle ou passivement par du matériel contaminé.	
Prévention:	Contrôles obligatoires de la MCE par écouvillons selon l'ordonnance sur les épizooties (art. 240-244) chez les équidés suivants:	
	Etalons: contrôle annuel entre le 1 ^{er} janvier et le début de la saison de monte	Juments: les juments suspectes les juments importées les juments qui ont été saillies à l'étranger (avant la première saillie en suisse)

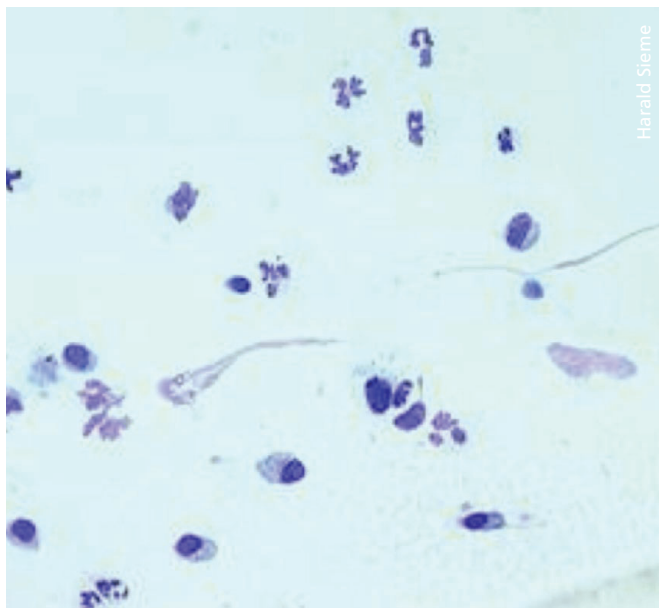


b) Bactériologie générale:

Indiquée et recommandée pour les juments:

- qui n'étaient pas portantes la saison précédente
- après le 2^{ème} retour en chaleur après la saillie
- avec écoulements vaginaux pathologiques
- après résorption, avortement du fœtus, problèmes lors de la mise-bas

Recommandation: combiné avec une **cytologie** (pour chercher les cellules inflammatoires) et biopsie selon indication.



Cytologie



Bactériologie